

HOUEMONT Des ateliers à l'école pour apprendre à réparer son vélo

L'EST
RÉPUBLICAIN

LE JOURNAL DE
NANCY

Samedi 12 juin 2021

VÉLOS ÉLECTRIQUES
DISPONIBLES
TOUS BUDGETS

PEUGEOT
GITANE
MATRA
SOLEX...

EURO GERMAIN
Cycles

39, rue Marcel Brot
NANCY 03 83 32 64 54



Le futur collège d'Artem un exemple à suivre



NANCY

Les professionnels de la construction ont été invités à visiter le chantier du futur établissement scolaire à énergie positive, un modèle d'écoconstruction. Photo ER/Cédric JACQUOT

> PAGE 2

NANCY

Ecoconstruction : le futur collège « Artem » fait figure d'exemple

Les professionnels de la construction ont été invités ce vendredi à visiter le chantier du futur établissement scolaire à énergie positive. Un modèle d'ecoconstruction ayant recours à des matériaux bio-sourcés qui sera connecté au réseau de chaleur urbain.

Architectes, maîtres d'œuvre et autres professionnels de la construction, étaient conviés ce vendredi par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec le Département, et Envirobat Grand Est-ARCAD LQE, à visiter le chantier du futur collège implanté en plein cœur du campus universitaire Artem, à l'angle des rues de l'École de Nancy et Michel-Dinet.

Le chantier, d'un coût de 11 millions d'euros TTC (sans le coût d'acquisition du terrain), inscrit dans le Plan collèges nouvelles générations lancé en 2012 par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, a démarré le 25 mai 2020, avec un peu de retard du fait de la crise sanitaire, et sera achevé en 2022.

Installé sur une parcelle de



Une visite du chantier du futur collège était organisée ce vendredi pour les professionnels de la construction. Photo ER/Cédric JACQUOT

4 890 m², le bâtiment de 2 721 m² de surface utile à ossature bois de conception bioclimatique avec paille isolante, accueillera dès la rentrée de septembre 2022 entre 400 et 480 élèves répartis dans 16 classes. Il remplacera l'actuel collège Louis-Armand mais intégrera aussi des collégiens rattachés à

Chopin ou à Callot Vandœuvre.

Redéfinir la carte scolaire

« L'objectif avec ce projet est de redéfinir la carte scolaire pour avoir une plus grande mixité sociale », souligne Christine Vétier, directrice de l'immobilier au Département. Le futur collège à

énergie positive symbolise en effet un système éducatif tourné vers le futur puisqu'il s'insère dans le campus universitaire innovant d'Artem. « Si nous avons organisé cette visite aujourd'hui pour les professionnels, c'est parce que ce bâtiment imaginé par le cabinet parisien MU Architectu-

re fait figure d'étendard de l'ecoconstruction », explique Maxime Locks, chargé de mission énergie et qualité de la construction au CAUE de Meurthe-et-Moselle.

« Dans l'esprit de l'École de Nancy »

« On a sculpté le bâtiment dans l'esprit de l'École de Nancy, avec la volonté de constituer un ensemble avec le campus », détaille Ludovic Malbet de MU Architecture. « Les critères environnementaux sont ici poussés au maximum ». Le futur collège, bâtiment à la fois passif et à énergie positive, raccordé au réseau de chaleur urbain, disposera d'une terrasse végétalisée de 700 m² installée sur l'une des toitures, avec 40 cm de terre, et sera doté de panneaux photovoltaïques qui le rendront totalement autonome.

Le niveau de performance de ce projet exemplaire intégrant des entreprises locales, a permis au département de bénéficier de subventions du dispositif Climaxion de la région Grand Est et de l'Ademe (500 000 €), du dispositif Rivage de l'Agence Rhin-Meuse (88 902 €), et d'une Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) de 2 M€.

Jean-Christophe VINCENT